



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion des ministres de la SADC chargés de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la pêche et de l'aquaculture à Victoria Falls (Zimbabwe) pour la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'économie bleue

Gaborone (Botswana), le 14 mai 2026 – Le 29 mai 2026, à Victoria Falls (Zimbabwe), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) tiendra une réunion conjointe des ministres chargés de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la pêche et de l'aquaculture. Cette rencontre portera sur des enjeux régionaux majeurs visant à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que l'économie bleue au sein de la région de la SADC.

La séance sera présidée par Son Excellence **Monsieur John Henry Steenhuisen**, ministre de l'Agriculture, de la Réforme foncière et du développement rural de l'Afrique du Sud, en sa qualité de président du Comité conjoint des ministres de la SADC responsables de ces portefeuilles.

En amont de cette session ministérielle, des hauts fonctionnaires des États membres de la SADC chargés de de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la pêche et de l'aquaculture se réuniront les 26 et 27 mai 2026.

À l'ordre du jour de la réunion ministérielle figure l'examen de l'état de mise en œuvre des décisions antérieures prises par le Sommet, le Conseil et les ministres. Les participants réfléchiront également aux mesures requises pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires, renforcer la résilience régionale et tirer pleinement parti de l'économie bleue dans la région de la SADC.

Les principaux points suivants figurent à l'ordre du jour de la réunion :

- La présentation d'un complément d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; l'examen du bilan pluviométrique et des perspectives de production pour la campagne 2025-2026, et l'analyse des prévisions saisonnières pour la période 2026-2027.
- La présentation d'un complément d'information sur les conclusions du 5^e Rapport biennal du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) ; l'examen de l'état d'avancement du projet d'appui à l'opérationnalisation de la politique agricole régionale de la SADC (STOSAR II), et la définition de stratégies visant à promouvoir la participation des jeunes dans le secteur agroalimentaire dans la région de la SADC.

- La présentation d'un complément d'information sur la stratégie régionale de la SADC pour le développement de la filière riz, les dossiers d'investissement de l'initiative « Main dans la main » SADC/FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), ainsi que sur le programme régional de développement des cultures. Ce dernier volet comprend le cadre réglementaire harmonisé sur les engrais, la stratégie régionale de santé végétale et le système réglementaire harmonisé des semences.
- La présentation d'un complément d'information sur l'évolution de la fièvre aphteuse, qui survient après l'appel lancé par le Conseil des ministres de la SADC, réuni en mars 2026 à Pretoria (Afrique du Sud). Cet appel exhortait les États membres à intensifier une riposte régionale coordonnée, conjuguant renforcement de la surveillance transfrontalière, harmonisation des stratégies de vaccination, optimisation du partage d'informations et mobilisation de ressources. L'objectif est de préserver les moyens de subsistance liés à l'élevage, de sécuriser les échanges commerciaux et de garantir la sécurité alimentaire.
- L'examen de la situation de la pêche et de l'aquaculture dans la région de la SADC, notamment à travers la mise en œuvre du projet de gouvernance des pêches et de corridors commerciaux de l'économie bleue (PROFISHBLUE), l'amélioration génétique du tilapia, ainsi que la révision de la stratégie de la SADC pour l'aquaculture et son plan d'action (2016–2026).

Les conclusions et résolutions de cette réunion seront soumises au Conseil des ministres de la SADC. Elles ont vocation à nourrir les ambitions du Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) 2020–2030, la stratégie de la SADC pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la Vision 2050 de la SADC.

Pour toute demande de renseignement des médias, veuillez contacter :

- Madame Barbara Lopi, Responsable principale de l'Unité de communication et de relations publiques, Secrétariat de la SADC au téléphone : **+267 395 1863** ou par courriel : blopi@dsadc.int
- M. Innocent Mbvundula, Fonctionnaire chargé de la communication et des relations (externe) au téléphone : +267 72 572 969 et par courriel imbvundula@sadc.int et copier prininfo@sadc.int.

Pour toute demande de renseignement auprès du gouvernement du Zimbabwe, veuillez contacter :

Madame Chido Sivare, Fonctionnaire principale chargée de l'information au ministère des services de l'information, de la publicité et de la radiodiffusion par courriel à csivare@gmail.com et par téléphone à +263 719 019 225 /+263 772707520.

À propos de la SADC

Créée en 1980, la SADC est une organisation qui regroupe 16 États membres. La SADC a pour objectif de favoriser la croissance économique durable et équitable. Elle veut aussi encourager un développement socio-économique grâce à des systèmes efficaces et productifs. Elle désire en outre renforcer la coopération et l'intégration, la bonne gouvernance, la paix et la sécurité. Ces actions visent à faire de la Région une force concurrentielle et influente sur la scène internationale.

Émis par le Secrétariat de la SADC le 14 mai 2026

Gaborone, Botswana